In British to the second

me, à la concardinal Maï. a déclaration

vant tout up

le juge com-

ne peut en-

ouper court à

l'autorité ec-

Paris, 21 décembre 1849.

Mon chen Seigneur et Père,

J'ai reçu aujourd'hui, 20 décembre, votre lettre du 14, avec le rapport des examinateurs. Oui, Seigneur et Père, j'acquiesce à votre lettre et aux conclusions du rapport. Je ferai les corrections indiquées, ou plutôt les principales sont déjà faites. Je remercie les examinateurs d'un travail que j'ai sollicité dès le 30 septembre 1845. Je vous remercie en particulier, cher Seigneur, de l'avoir fait faire: J'espòre, avec la grâce de Dieu, corriger dans la nouvelle édition les défauts qu'on m'a signalés, ou que j'ai remarqués moi-même dans la première.

Daignez, cher Seigneur et Père, bénir cette résolution de votre tout dévoué serviteur,

ROHRBACHER.

Les corrections indiquées sont substantiellement les mêmes que j'avais déjà annoncées dans mes Observations à M. l'abbé Caillau, au commencement du 29° volume, celui des tables. Je les ai exécutées dans les volumes parus de la nouvelle édition; je les exécuterai dans les volumes à paraître; et s'il m'échappe quelque chose, ce sera par inadvertance.

Mais il y a surtout deux faits à considérer :

Le premier, c'est que tout l'ouvrage a été déféré à Rome et y est examiné, et qu'en 1846 et 1847 le cardinal Maï m'a fait dire, même avec autorisation de le publier, que jusqu'alors il n'avait rien trouvé à reprendre. Il y a seulement un mois, Son Eminence le cardinal Fornari, Nonce apostolique en France, me

aque volume conforme aux l'expression. les du Saint-

rouvé exacte, , et nous feni auront été

anniversaire du

CHER.

de Monsei emandé. Je